



Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 21 mai 2026

WFP/EB.A/2026/8-E

Original: anglais

Questions opérationnelles

Pour information

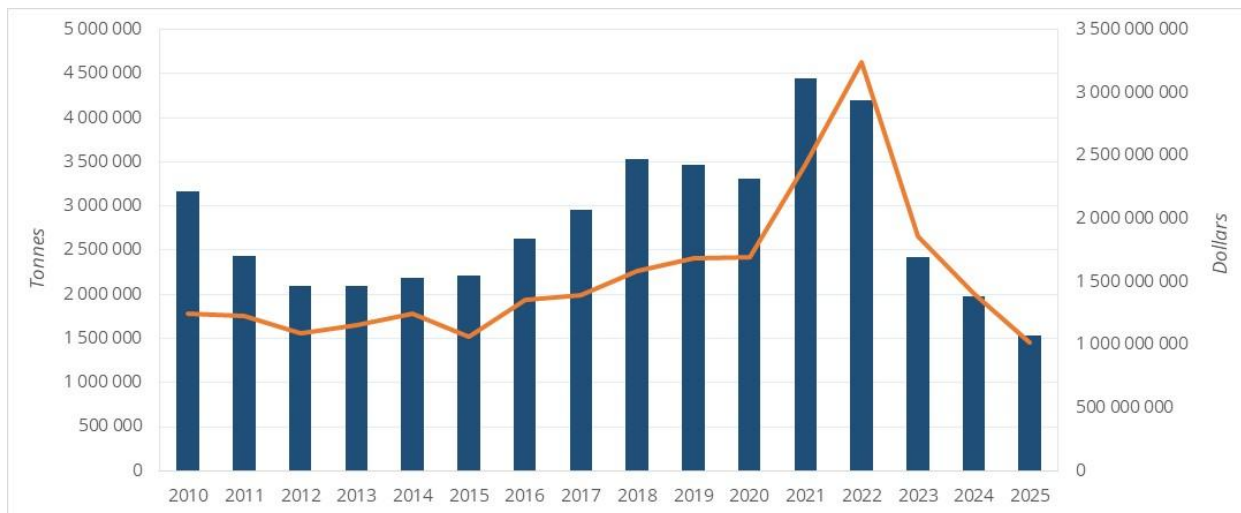
Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur l'achat de produits alimentaires

Achats de produits alimentaires par le PAM en 2025

1. En 2025, le PAM a acheté 1,53 million de tonnes de produits alimentaires pour un montant de 1,02 milliard de dollars É.-U. Cela représente un recul de 22 pour cent en volume et de 27 pour cent en valeur par rapport à 2024. Ce recul, qui a débuté en 2023, est directement imputable à une diminution importante des financements alloués au PAM. Environ 97 pour cent du volume des produits alimentaires achetés en 2025 étaient destinés aux opérations du PAM, les 3 pour cent restants (soit 40 498 tonnes) ayant été acquis par l'organisation dans le cadre de ses activités de prestation de services pour le compte de gouvernements nationaux.

Figure 1: Achats de produits alimentaires par le PAM (2010-2025)



Coordonnatrices responsables:

Mme C. Fleischer

Directrice

Division de la chaîne d'approvisionnement et de l'exécution

courriel: corinne.fleischer@wfp.org

Mme M. J. Zueco Gutierrez

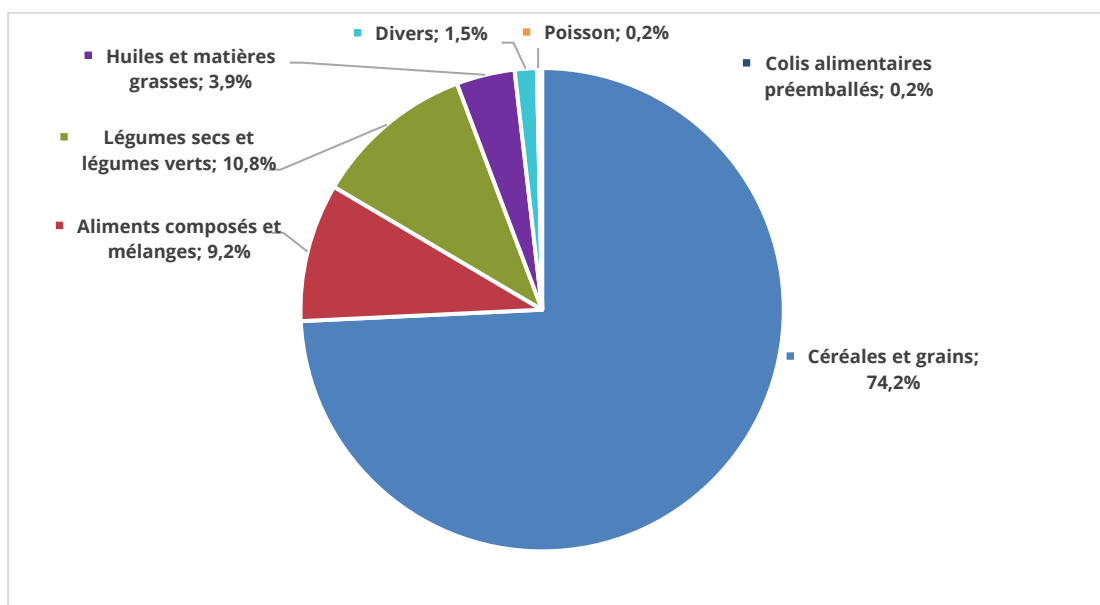
Chef

Service des achats

courriel: josefa.zueco@wfp.org

2. La quantité de produits alimentaires achetés par le PAM en 2025 a été la moins élevée de ces 15 dernières années (figure 1), conséquence de la réduction notable du financement, qui a conduit à revoir à la baisse l'ampleur des opérations.
3. Les céréales, qui sont demeurées la première catégorie de produits alimentaires achetés par le PAM en volume, ont représenté 74 pour cent du total des achats de vivres, devant les légumineuses (11 pour cent). Par rapport à 2024, la part des céréales a augmenté d'environ 6 pour cent, tandis que celle des légumineuses a diminué de 3 pour cent (figure 2).

Figure 2: Produits alimentaires achetés en 2025, par catégorie (en tonnes)



Principaux pays d'origine

4. En 2025, les principales sources d'approvisionnement en produits alimentaires ont été la Türkiye, l'Ukraine et la République de Corée (tableau 1).

TABLEAU 1: LES DIX PRINCIPAUX PAYS D'APPROVISIONNEMENT DU PAM EN 2025

Pays d'origine	Quantité		Valeur	
	en tonnes	en pourcentage	en dollars	en pourcentage
10 principaux pays	944 603	62	551 145 258	54
Türkiye	212 946	14	138 089 287	14
Ukraine	157 823	10	58 577 557	6
République de Corée	135 201	9	47 469 276	5
Kazakhstan	102 472	7	36 476 268	4
République-Unie de Tanzanie	76 690	5	28 424 637	3
Australie	68 226	4	20 110 230	2
Pakistan	54 495	4	127 528 089	12
État de Palestine	47 585	3	29 743 568	3
Inde	45 262	3	38 212 146	4
Nigéria	43 903	3	26 514 200	3
Autres	582 971	38	471 141 334	46
Total	1 527 574	100	1 022 286 592	100

5. Environ 59 pour cent du volume des produits alimentaires achetés, soit 906 884 tonnes, l'ont été dans des pays comptant parmi les moins avancés, les pays à faible revenu ou les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ce qui a permis d'apporter un soutien à des économies en développement¹ (tableau 2).

TABEAU 2: ACHATS DE PRODUITS ALIMENTAIRES PAR LE PAM PAR CATÉGORIE DE PAYS, SELON LA CLASSIFICATION ÉTABLIE PAR LE COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (2025)				
Catégorie de pays, telle que définie par le Comité d'aide au développement	Quantité		Valeur	
	<i>en tonnes</i>	<i>en pourcentage</i>	<i>en dollars</i>	<i>en pourcentage</i>
Pays les moins avancés	350 712	22,96	189 057 217	18,49
Pays à faible revenu	138 556	9,07	48 956 414	4,79
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	417 613	27,34	355 990 449	34,82
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	436 060	28,55	288 026 720	28,17
Pays développés	184 633	12,09	140 255 792	13,72
Total	1 527 574	100	1 022 286 592	100

Soutien apporté aux pays d'intervention grâce aux achats

6. En 2025, plus de 80 pour cent (1,2 million de tonnes) du volume de produits alimentaires achetés provenaient de pays où le PAM fournit une assistance², contre 72 pour cent en 2024. En application de sa politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires, le PAM s'est approvisionné en priorité auprès de pays disposant de stocks excédentaires et a minutieusement planifié ses achats afin de réduire les risques d'instabilité des prix et d'atténuer les chocs économiques potentiels.

Mise en œuvre de la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires

7. À la suite de l'exécution concluante d'un projet pilote dans trois régions en 2020, la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires a été pleinement appliquée et institutionnalisée dans toutes les opérations menées par le PAM. Son objectif est double: aider les pays à promouvoir des pratiques d'achat local présentant un bon rapport coût-efficacité et renforcer les systèmes alimentaires locaux. Cette approche permet au PAM de mieux faire coïncider les achats avec les objectifs des programmes tout en favorisant l'amélioration de la nutrition, en renforçant la résilience et en rapprochant les petits exploitants agricoles des marchés, ce qui a pour conséquence de consolider les moyens d'existence et de promouvoir l'obtention de résultats économiques équitables au niveau national.

¹ Organisation de coopération et de développement économiques. 2025. [Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD: Effective pour la notification des apports de 2025.](#)

² Des achats ont ainsi été effectués, entre autres, dans des pays où le PAM était présent, notamment des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure comme l'Indonésie et la Türkiye.

8. Les achats effectués à des conditions favorables pour les petits exploitants agricoles³ sont passés de 4,4 pour cent en volume en 2024 à 5,6 pour cent en 2025. Ils ont été réalisés pour la plus grande part en Afrique de l'Est (53 pour cent), puis dans les régions Afrique de l'Ouest (33 pour cent), Amérique latine et Caraïbes (4,6 pour cent), Afrique australe (4,3 pour cent), Asie et Pacifique (3,9 pour cent) et Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale (1,2 pour cent).
9. Le PAM a continué d'accroître les achats effectués à des conditions favorables pour les petits exploitants en recourant à des modalités contractuelles tant directes qu'indirectes. En 2025, il s'est principalement approvisionné en République-Unie de Tanzanie, qui a représenté 20 pour cent du volume total des achats de ce type.

Soutien apporté aux interventions d'urgence en cours

10. En 2025, la proportion de produits alimentaires que le PAM a achetés pour des opérations d'urgence en cours est demeurée relativement stable, à environ 34 pour cent du volume total des achats (519 247 tonnes), comme en 2024 (voir le tableau 3).

TABLEAU 3: VOLUME DES PRODUITS ALIMENTAIRES ACHETÉS SELON LE CLASSEMENT DES INTERVENTIONS D'URGENCE (2025)	
Classement des situations d'urgence	Quantité (en tonnes)
Opérations exigeant l'attention du Siège (15 pays)	263 169
Opérations coordonnées au niveau central de renforcement des interventions (4 pays)	256 078
Total	519 247

Achats de produits alimentaires au moyen du Mécanisme de gestion globale des vivres

11. Sur un total de 1,53 million de tonnes achetées en 2025, 44 pour cent (environ 679 000 tonnes) l'ont été par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres. Cela représente une légère baisse par rapport aux 48 pour cent enregistrés en 2024.
12. Deux grandes raisons expliquent cette baisse: le niveau de financement plus faible reçu par les opérations du PAM dépendant habituellement du Mécanisme pour couvrir la plupart de leurs besoins en produits alimentaires, notamment les opérations en République arabe syrienne et au Yémen; l'utilisation accrue par le PAM de produits qui ne sont pas systématiquement fournis par le Mécanisme, comme les rations alimentaires préemballées.
13. En 2025, les produits alimentaires achetés par les opérations du PAM par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres leur sont parvenus en moyenne en 33 jours. Cela représente une réduction de 69 pour cent du délai de livraison par rapport aux 3,5 mois requis en moyenne pour l'achat et la livraison directs des mêmes produits. Cette rapidité a été particulièrement importante dans les pays où étaient menées des opérations coordonnées au niveau central de renforcement des interventions ou des opérations exigeant l'attention du Siège, dans le cadre desquelles l'acheminement en temps voulu de l'assistance alimentaire destinée à sauver des vies est crucial.

³ Les achats effectués à des conditions favorables pour les petits exploitants sont des achats – réalisés directement ou par l'intermédiaire de regroupements ou de coopératives – qui bénéficient aux petits producteurs.

Coordination croissante des achats

14. Les activités d'achat du PAM continuent d'appuyer l'évolution du modèle de fonctionnement décentralisé de l'organisation en rapprochant les spécialistes des achats des marchés stratégiques. En 2025, la responsabilité d'autres catégories d'achats a été transférée aux bureaux régionaux, qui font désormais partie du Siège mondial, ce qui a accru la réactivité de la chaîne d'approvisionnement et l'efficacité opérationnelle.

TABLEAU 4: ACHATS DE PRODUITS ALIMENTAIRES PAR ENTITÉ (2025)				
Entité chargée des achats	Valeur		Quantité	
	<i>en dollars</i>	<i>en pourcentage</i>	<i>en tonnes</i>	<i>en pourcentage</i>
Siège mondial	547 405 368	54	954 397	63
Bureaux de pays	474 881 223	46	573 177	37
Total	1 022 286 591	100	1 527 574	100

15. En 2025, le PAM a poursuivi la mise en service de la plateforme d'achats numérique SmartSourcing afin d'optimiser les procédures d'achat et de renforcer les capacités des employés. Cette initiative s'inscrit dans l'action de plus vaste portée engagée par le PAM pour améliorer l'efficacité et renforcer l'efficacité opérationnelle.

Durabilité et efficacité

16. Conformément à sa politique environnementale et aux recommandations issues de l'évaluation qui en a été réalisée en 2024, le PAM a continué de renforcer la capacité de la chaîne d'approvisionnement tout en réduisant son empreinte écologique. Pour ce faire, il a procédé à des mesures plus systématiques de l'impact environnemental, collaboré avec ses fournisseurs pour que les considérations connexes soient prises en compte dans les pratiques d'achats et continué d'optimiser sa chaîne d'approvisionnement.
17. Par exemple, le bureau du PAM en Éthiopie a encouragé la collecte des emballages et des déchets issus du parc de véhicules, tandis que ses bureaux en Afghanistan et au Pakistan ont vendu des cartons et des sacs en polypropylène vides aux entreprises de recyclage locales. Ces initiatives ont généré des gains économiques tout en réduisant le gaspillage et l'impact des opérations du PAM sur l'environnement.
18. Le PAM a poursuivi la mise en service de l'outil de mesure de son empreinte écologique, ECODASH⁴, qui a été intégré à Optimus, son outil de planification des assortiments alimentaires. En conséquence, lorsqu'ils prennent des décisions relatives aux achats, les bureaux de pays peuvent désormais tenir compte des émissions de carbone au même titre que du coût, des délais de livraison et de la nutrition. Grâce à ce nouvel outil, le bureau du PAM en Haïti a réduit de 5 pour cent les émissions liées aux achats effectués au titre d'un programme sans incidence sur le coût, le contenu nutritionnel ou les délais de livraison.

⁴ ECODASH est l'acronyme d'"Environment and Carbon Optimization, Decision and Analysis Support Hub" (plateforme d'aide à l'optimisation, à la prise de décisions et à l'analyse en ce qui concerne l'environnement et les émissions de carbone).

19. Le PAM a continué de s'employer, avec les fabricants de produits alimentaires, les sociétés d'inspection et les partenaires interorganisations, à garantir l'utilisation d'emballages de haute qualité qui demeurent intacts tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de manière à réduire autant que possible le gaspillage et les pertes alimentaires. Par exemple, il a travaillé avec des fournisseurs d'aliments nutritifs spécialisés pour renforcer les contrôles de la qualité des conditionnements afin de détecter tous défauts ou autres problèmes liés à la qualité susceptibles de compromettre l'intégrité des sachets et d'entraîner des pertes alimentaires sur le terrain.

Contrôle

20. En 2025, le Service des achats a continué de mener des activités de contrôle et de conseil au Siège et sur le terrain, qui ont pris la forme de vérifications de la conformité et d'initiatives de mise en commun des connaissances visant à développer les compétences spécialisées en matière d'achats dans les opérations sur le terrain et les unités fonctionnelles du Siège.

Prochaines étapes

21. En 2026, le Service des achats poursuivra le perfectionnement de ses stratégies relatives à la gestion des catégories, s'agissant notamment des achats effectués par l'intermédiaire des bureaux régionaux, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité et la qualité des informations commerciales. Il continuera aussi à collaborer étroitement avec les équipes des bureaux régionaux et des bureaux de pays pour promouvoir des achats d'un bon rapport coût-efficacité, opportuns et efficaces qui répondent aux besoins des bureaux de pays.

ANNEXE

Complément d'information sur les produits achetés

Catégorie	Produits
Céréales	Avoine, blé, boulgour, farine de blé, farine de maïs, maïs, orge, pâtes, riz, sarrasin, sorgho/mil
Légumineuses et légumes	Haricots, légumes en conserve, légumineuses en conserve, lentilles, lentilles cassées, pois, pois cassés, pois chiches
Aliments composés et mélanges	Barres à base de dattes, biscuits, biscuits à haute teneur énergétique, farine de blé et de soja, rations d'urgence de BP-5, Super Cereal, Super Cereal Plus, suppléments nutritionnels à base lipidique, Vitatol
Huiles et matières grasses	Huile d'olive, huile végétale
Autres	Bœuf en conserve, poisson en conserve, poulet en conserve, autres viandes en conserve, épices, farine de manioc, fruits secs, halva, lait UHT, lait écrémé en poudre non enrichi, levure, micronutriments en poudre, rations alimentaires préemballées, sel iodé, sucre, thé, tomates transformées, tubercules frais

Céréales

1. En 2025, les céréales sont demeurées la principale catégorie de produits alimentaires achetés par le PAM, en volume (74,2 pour cent) comme en valeur (45 pour cent). En comparaison avec 2024, la part des céréales a augmenté de 6 points de pourcentage en volume et de 3 points de pourcentage en valeur. Dans cette catégorie, la farine de blé enrichie est restée au premier rang, même si le volume des achats effectués a diminué de 17 pour cent en 2025 (passant de 0,32 million de tonnes à 0,26 million de tonnes). Les achats de riz ont reculé de 7 pour cent, ceux de sorgho de 18 pour cent et ceux de farine de 34 pour cent.
2. En 2025, la quantité totale de maïs acheté s'est établie à environ 148 716 tonnes, dont 62 pour cent de maïs blanc. Environ 28 315 tonnes provenaient de petits exploitants agricoles, auprès desquels 19 pour cent des achats de maïs blanc ont été effectués. La majeure partie du maïs blanc a été achetée et consommée dans la région Afrique de l'Est, la République-Unie de Tanzanie en étant le principal pays d'origine en volume (environ 55 pour cent).
3. La quantité de riz acheté en 2025 a quelque peu diminué par rapport à 2024 (282 341 tonnes contre 302 917 tonnes). Les principaux pays d'origine ont été la République de Corée, le Myanmar et l'Inde. Les cours du riz ont fléchi de 16 pour cent en 2025 à la suite de la levée, en septembre 2024, des restrictions imposées par l'Inde par à la commercialisation de cette céréale.

Légumineuses

4. En 2025, les légumineuses ont représenté 11 pour cent des produits alimentaires achetés, en volume (65 773 tonnes), pour une valeur de 41 millions de dollars, contre 13 pour cent en 2024. Dans cette catégorie, les pois cassés sont demeurés le produit le plus acheté, mais le volume global des légumineuses achetées a diminué en 2025, principalement en raison de la baisse du niveau de financement. Le PAM a eu recours à des accords de fourniture de produits alimentaires et s'est principalement approvisionné en Türkiye et en Ukraine afin d'atténuer l'incidence des fluctuations de prix. Cette approche s'est révélée particulièrement efficace dans le cadre de certaines opérations d'urgence, en permettant une réduction des délais de livraison pouvant aller jusqu'à 14 jours par rapport aux appels d'offres ponctuels. En 2025, 45 457 tonnes de légumineuses ont été achetées selon cette modalité, pour une valeur de 30 millions de dollars.

Aliments nutritifs spécialisés

5. En 2025, les aliments nutritifs spécialisés – suppléments nutritionnels à base lipidique et aliments composés enrichis – ont représenté 23 pour cent des dépenses totales consacrées aux produits alimentaires.
6. Le PAM a acheté 112 489 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés pour un montant de quelque 237 millions de dollars (soit 9,2 pour cent du volume total des aliments achetés), contre 148 000 tonnes, pour un montant de 250 millions de dollars, en 2024.

Huile végétale

7. En 2025, le PAM a acheté 45 586 tonnes d'huile végétale pour une valeur d'environ 67 millions de dollars, soit une réduction en volume de 60 pour cent par rapport à 2024. Il s'agissait principalement d'huile de tournesol (27 363 tonnes), provenant pour l'essentiel de la Fédération de Russie, de Türkiye et d'Ukraine, et d'oléine de palme durable (11 228 tonnes) certifiée "SG" par l'association Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO)⁵, achetée en Indonésie et en Malaisie.
8. Une réduction des délais de livraison d'environ deux semaines a été obtenue grâce à l'ajout de clauses d'expédition anticipée aux contrats d'achat d'oléine de palme conclus par le Siège, qui gère environ 78 pour cent des achats.

Sucre

9. En 2025, le PAM a acheté 4 920 tonnes de sucre pour une valeur d'environ 3,7 millions de dollars, soit une diminution de 65 pour cent (en volume) par rapport à 2024. Cette baisse tient principalement à la disponibilité de stocks achetés antérieurement et aux contraintes de financement.
10. En 2025, les principaux destinataires des achats de sucre ont été le Guatemala, l'Algérie et l'Ukraine. Ces pays ont également été les principales sources d'approvisionnement en sucre: quelque 1 310 tonnes provenaient du Guatemala, 1 082 tonnes d'Ukraine et 1 052 tonnes d'Algérie.

⁵ Pour la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO), la "ségrégation" (SG) fait référence à un modèle de chaîne d'approvisionnement dans lequel les produits à base d'huile de palme certifiée RSPO – provenant de cultivateurs, de fabricants d'huile et de petits exploitants certifiés – sont physiquement séparés des autres, et ce tout au long de la chaîne.